



- Éléments généraux**
-  Cours d'eau principaux
 -  Limites du bassin versant
 -  Bâts
 -  Limites parcellaires
 -  Mairie
 -  Église
 -  Limites communales
- Classe des vitesses**
-  Inférieure à 0.2 m/s
 -  Comprise entre 0.2 m/s et 0.5 m/s
 -  Comprise entre 0.5 m/s et 1 m/s
 -  Supérieure à 1 m/s

